

MOTION

Conseil d'agglomération du 5 mars 2026

NOTRE TERRITOIRE AU DEFI DES TRANSITIONS

Le mandat qui s'achève a été pour notre jeune agglomération depuis sa création en 2017, le premier mandat plein. Aux élus que nous sommes, il est revenu d'asseoir ARCHE Agglo dans le paysage local, de construire la cohérence de son action au service des habitants d'un territoire contrasté et d'affirmer son identité. Aujourd'hui, les politiques publiques portées par ARCHE AGGLO se déploient auprès de chaque habitant de nos 41 communes dans un souci constant d'équité, d'accessibilité et de solidarité :

- ✓ pour assurer le bon fonctionnement des services publics d'alimentation en eau potable, de traitement des eaux usées et de collecte des ordures ménagères,
- ✓ pour améliorer les conditions de logements de ses habitants,
- ✓ pour promouvoir et proposer des solutions de déplacements plus respectueuses de l'environnement,
- ✓ pour valoriser, protéger et faire découvrir nos espaces naturels,
- ✓ pour préserver et améliorer la qualité de nos rivières et protéger nos populations contre les inondations,
- ✓ pour développer un tourisme respectueux du territoire et tourné vers ses ressources naturelles,
- ✓ pour favoriser un développement économique harmonieux, respectueux des spécificités de nos différents bassins de vie,
- ✓ pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et des moins jeunes,
- ✓ pour proposer à toutes les familles du territoire des modes de garde pour les plus jeunes enfants et des modes d'accueil pour les plus âgées,
- ✓ pour ouvrir la jeunesse du territoire à la culture et au respect de l'environnement,
- ✓ pour qu'ARCHE Agglo soit aussi un territoire de culture,
- ✓ pour proposer à nos seniors des conditions de « bien vieillir »,
- ✓ pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux services publics,
- ✓ pour lutter contre les discriminations et conforter le lien social.

ARCHE Agglo c'est aussi plus de 84 millions d'euros d'investissement depuis 2017, dont 35 millions en matière d'infrastructures et de développement local, 31.3 millions d'euros en matière de protection contre les inondations et 5.7 millions d'euros en soutien aux projets communaux.

Avec l'expérience qui est la leur au terme de ce mandat, et au regard des enjeux auxquels le territoire fait et fera face, les membres de l'exécutif communautaire ont souhaité prendre le temps d'une démarche réflexive et prospective sur les défis auxquels nos successeurs allaient être confrontés.

Aux prémices de cette ambition s'est inscrite la démarche du Projet de Territoire HORIZON, qui a permis d'associer très largement élus, acteurs et habitants à l'élaboration d'un document cadre définissant les contours, axes et valeurs de l'action publique de notre agglomération. **Mais notre territoire, comme beaucoup d'autres, doit aujourd'hui concilier développement local, préservation des ressources et cohésion sociale, dans un environnement fluctuant et incertain qui contraste avec la relative stabilité des 30 dernières années. Cela suppose un travail collectif et agile intégrant les limites qui s'imposent à tous : environnementales, financières et humaines. Les principes de soutenabilité et d'équité doivent renforcer la qualité de l'action publique et du débat démocratique.**

De cette réflexion, trois grandes thématiques ont émergé :

- ✓ **la gouvernance et « aller vers »** : l'organisation politique et technique de l'agglomération, le lien avec les communes, avec les conseillers municipaux, avec les acteurs du territoire et la population,
- ✓ **le pilotage et l'évaluation des politiques publiques** : l'évaluation, les critères de décision, la capacité à faire des choix éclairés, qui dans un contexte de contraction des ressources disponibles peuvent aller jusqu'au renoncement,
- ✓ **la gestion en commun du foncier** : comment préserver la ressource foncière, comment concilier la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette tout en protégeant le développement de nos communes ?

Au-delà d'un nécessaire exercice d'état des lieux de nos pratiques, les travaux conduits durant l'année 2025 ont rapidement mis en évidence les besoins d'acculturation de certains enjeux, d'échanges avec d'autres collectivités, de rencontres avec des « experts » dans l'objectif de proposer un vademecum partagé des bonnes pratiques.

Sur la question de la gestion en commun du foncier, la démarche « atelier du territoire » portée et financée par l'Etat nous a permis de bénéficier de l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire dans le champ de la programmation urbaine, de la stratégie territoriale et foncière, de l'architecture, des paysages, des sols vivants et de la planification. Articulés autour de la question suivante : « **Du projet de territoire à la gestion commune de l'espace : comment concilier sobriété foncière, préservation des ressources et développement local ?** » trois temps d'ateliers participatifs ont réuni élus communautaires et élus communaux dans un souci de partage d'expériences et d'écoute propice au débat. Un premier atelier d'arpentage, de prise de connaissance et d'identification des enjeux avec les acteurs du territoire a permis de mettre en évidence les enjeux partagés et la diversité de nos communes. Le second atelier de mise en perspectives du projet de territoire pour en préciser les objectifs stratégiques a donné à voir un certain nombre de projets démonstrateurs répartis sur le territoire. Pour conclure, un troisième atelier a permis de prioriser et de hiérarchiser les actions constituant la feuille de route.

Sur la question de la gouvernance politique et des politiques publiques nous avons confié une mission au cabinet New Deal pour animer réflexion autour de la question suivante « **que voulons nous transmettre au prochain mandat ?** ».

Durant le dernier trimestre 2025, 22 interviews d'élus communautaires et de cadres de l'agglo ont été réalisées, et une vingtaine de questionnaires exploités, objectivant un état des lieux de nos pratiques actuelles, de ce qui fonctionne mais aussi des manques ou des questionnements des élus. Une soirée débat sur le thème « gouvernance locale, démocratie et territoires : sortir du flou » animée par Manon Loisel, autrice de "En finir avec la démocratie participative", a notamment permis une acculturation des élus sur les enjeux de la participation citoyenne avec pour objectif d'ouvrir le champ des possibles, clarifier les concepts, construire une culture commune. Enfin deux ateliers en janvier 2026 ont abouti à la finalisation de propositions concrètes, avec la possibilité offerte à nos successeurs de s'en inspirer pour rédiger un futur pacte de gouvernance pour le prochain mandat.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260305-DELIB_2026_166-DE

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME
ETABLES GERVAIS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN L'ARINAGE LEMPS
MARGES MARSAZ MAUVES MERCURIO-VEAUNES MONTCHENU
PALHARES PLATS PONT-DE-L'ISÈRE SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SÈRES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre
& Entreprendre ICI

ARCHEAgglo.fr

Le rendu exhaustif du travail réalisé prend la forme :

1 - de trois documents :

- ✓ Pour une gestion commune de l'espace : feuille de route de l'atelier des territoires consacré aux enjeux fonciers et d'aménagement sur le territoire d'Arche Agglo.
- ✓ Livre blanc : vers une décision éclairée sur le PLUi.
- ✓ Livre blanc sur la gouvernance de l'agglomération et de ses politiques publiques.

2 - d'un film témoignage de l'ensemble de la démarche engagée depuis un an « **ARCHE Agglo, un territoire au défi des transitions** » :

- ✓ **Défi # 1** Une politique adaptée au changement climatique et à la raréfaction des ressources.
- ✓ **Défi # 2** Une organisation encore plus proche des communes et des habitants.
- ✓ **Défi # 3** Un développement local conciliant sobriété foncière et préservation des ressources.
- ✓ **Défi # 4** Le débat au cœur de la fabrique de la décision politique.
- ✓ **Défi # 5** La proximité au service du collectif.

3 - d'un document de synthèse illustrant cette nouvelle approche méthodologique

Lors du conseil d'agglomération non délibératif du 18 février 2026, les 50 élus communautaires et communaux présents ont pu échanger sur le travail réalisé et débattre des principaux items présentés :

Du projet de territoire à la gestion commune de l'espace

- ✓ **Vers un nouveau référentiel de l'aménagement** : une attention nouvelle portée au sol, aux paysages, aux espaces agricoles et aux espaces naturels.
- ✓ **Vers un PLH opérationnel** : d'un document cadre à l'accompagnement des projets.
- ✓ **Développement économique** : sortir du modèle unique de la ZAE.
- ✓ **Une stratégie de maîtrise foncière et un plan d'action en commun** : permettre un vote éclairé sur la question de la compétence PLUi.

Une gouvernance favorisant la mise en débat et le pilotage des politiques publiques

- ✓ **La fabrique de la décision politique** : permettre la mise en place d'un processus en 5 étapes au service du débat et du compromis, le positionnement des instances dans ce processus et les modalités de passage d'une étape à l'autre en favorisant la transversalité
- ✓ **L'acculturation des élus en début de mandat** : vers la mise en œuvre d'un cycle d'intégration pour les élus (commune et EPCI) et l'édition d'un guide d'accueil des conseillers communautaires.
- ✓ **Le renforcement de la proximité** : une échelle d'échanges intermédiaire et un pacte de gouvernance intégrant le fonctionnement des instances.
- ✓ **Des décisions éclairées** : construire, piloter et évaluer nos politiques publiques et nos projets – vers une boussole d'aide à la décision.

Nous avons à cœur que cette production et ces sujets s'inscrivent dans une démarche de transmission sous forme d'un message à destination de la future équipe. Ce message s'appuie sur le travail accompli, d'une part, sur l'expérience de ces 9 années de constructions d'autre part, et sur la conviction profonde qu'ARCHE Agglo devra répondre demain avec force et détermination aux enjeux des transitions (environnementales, sociales, démocratiques...) pour concilier développement local, préservation des ressources et cohésion sociale.

Aux élus de demain il appartiendra de faire des choix exigeants qui conduiront à décider ce qui doit être conservé, ce qui doit être transformé et ce à quoi il convient de renoncer. L'adaptation de nos pratiques est une opportunité, la force de notre bloc local communes/agglomération est un atout majeur.

Pour cela il est nécessaire de :

- ✓ **REINVENTER** une gouvernance encore plus proche des communes et des habitants,
- ✓ **DEBATTRE** de la gestion en commun de la ressource foncière,
- ✓ **DEVELOPPER** une culture de l'évaluation des politiques publiques,
- ✓ **IMPULSER** une dynamique positive autour de la participation citoyenne.